



## ELECTIONS DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

*Vous pensez que tout va bien ?*

*Vous pensez qu'il ne faut rien changer ?*

*Surtout ne votez pas SUD Éducation Alsace !*

*Sinon, jetez un coup d'œil à ce qui suit...*

Depuis des années, les contre-réformes libérales de l'éducation se sont succédées, confortées par la passivité et parfois la complicité d'un syndicalisme institutionnel qui s'est contenté de les accompagner en jouant le jeu du « dialogue social ». Or nous savons tous qu'il n'y a plus de dialogue social : cela fait des années que ces contre-réformes sont imposées par le haut, sans concertation.

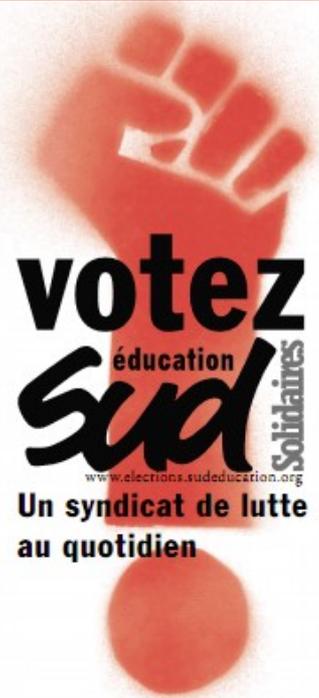
**Jouer le jeu de la cogestion, c'est participer à la destruction du service public d'éducation.**

A SUD Éducation, nous essayons de construire un autre syndicalisme :

- Un syndicalisme intercatégoriel qui défend tous les salariés de la maternelle à l'université, titulaires comme précaires et revendique l'intégration de tou-te-s les personnels dans un corps unique : à travail égal, salaire égal.
- Un syndicalisme de lutte qui ne propose pas de solution miracle mais soutient l'auto-organisation des salariés et permet l'implication de tou-te-s dans le cadre d'assemblées générales. Nous refusons la création d'une caste de professionnels du syndicalismes éloignés du terrain.
- Un syndicalisme interprofessionnel, au sein de l'union syndical Solidaires, car les travailleurs de tous les secteurs, public et privés, ont fondamentalement les mêmes intérêts.
- Un syndicalisme contre toute discrimination.

*Pourquoi voter SUD si je veux que ça change ?*

- ➔ Pour exprimer un refus clair et net du massacre du service public et laïc d'éducation et envoyer un signal fort au ministère et au gouvernement.
- ➔ Pour élire des représentant-e-s qui portent la voix des luttes et qui défendent tous les personnels.
- ➔ Pour permettre l'existence et le développement du syndicalisme de lutte et de transformation sociale, donner du poids à une orientation et des pratiques syndicales alternatives.
- ➔ Pour refuser la transformation managériale de la gestion des personnels, l'arbitraire et les pressions hiérarchiques, la mise au pas des personnels, la répression des résistances.
- ➔ Pour porter l'exigence d'une autre école, une autre société. SUD Éducation lutte pour le droit à l'école pour tou-te-s, pour une école publique, gratuite, laïque et émancipatrice dans une société solidaire, démocratique et égalitaire.



# Élections à la commission consultative paritaire des assistants d'éducation

Depuis 2008, une commission paritaire a été créée pour les assistants d'éducation, après 5 ans de vide juridique qui ont permis de nombreux abus sur ces personnels précaires. SUD Éducation Alsace avait alors choisi de présenter une liste à ces élections. Nous espérons que cette commission permettrait de défendre les personnels victimes d'abus de la part de la hiérarchie. Or, à notre connaissance, cette commission ne s'est depuis réunie qu'une fois.

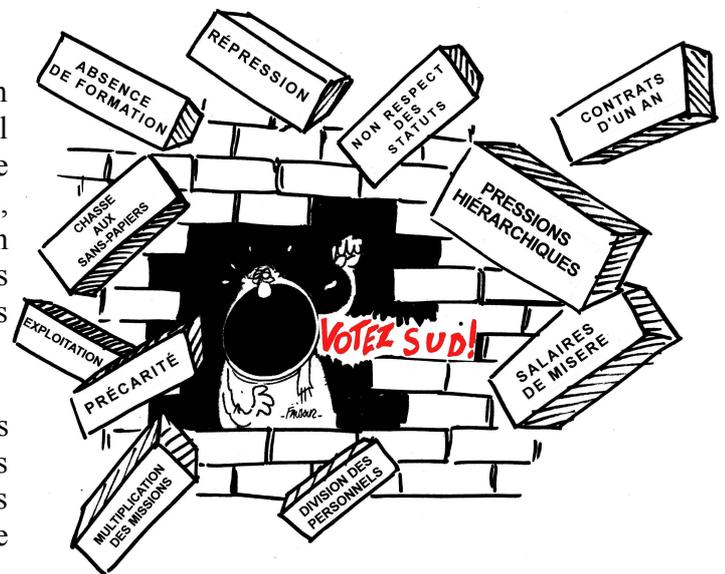
Et pourtant... Cette commission doit en principe être réunie dans le cadre de décisions disciplinaires subies par les personnels sous statut d'AE : nous avons du mal à croire qu'une seule procédure disciplinaire a été mise en place en trois ans !

Si les élections qui se présentent aujourd'hui nous permettent d'obtenir un siège à cette commission, nous nous engageons à exiger des réunions régulières. Nous y défendrons les personnels pied à pied, y relayerons leurs problèmes et communiquerons aux personnels les travaux de ces commissions. Nous nous engageons également à y faire siéger, dans la mesure de nos possibilités, des assistant-e-s d'éducation.

## Le statut d'AE : 8 ans après, un bilan catastrophique !

Depuis la mise en place du statut d'assistant d'éducation en 2003, force est de constater que nos conditions de travail n'ont fait que se dégrader. Les AE sont devenus une variable d'ajustement dans la gestion des personnels, variable d'autant plus avantageuse pour l'administration qu'elle n'est pas prise en compte dans les chiffres des suppressions de postes. Les abus légaux ou non constatés dans l'académie sont nombreux :

- **Précarisation maximale.** L'écrasante majorité des établissements proposent des contrats d'un an alors que la loi les autorise à faire des contrats de trois ans qui permettraient de pérenniser les équipes de vie scolaire
- **Dégradation des conditions de travail** par l'augmentation du nombre des missions, le refus d'accorder le crédit temps de 200 heures aux personnels étudiants ou des congés pour examen, le non-remplacement des personnels en congé ou en arrêt maladie, organisation du temps de travail faite au mépris des intérêts du personnel
- **Augmentation de la pression hiérarchique.** Demande (parfaitement illégales !) de rattrapage d'arrêts maladie, pressions diverses sur des salariés fragiles et en souffrance, non-renouvellement d'AE ayant osé revendiqué sur leur lieu de travail, négation du droit de grève des AE etc... Les exemples abracadabrants qui nous sont remontés depuis quelques années sont nombreux.



## Face à cette situation inacceptable, SUD Éducation Alsace revendique :

- ➔ La déduction d'office des 200 heures de formation dans le contrat d'embauche pour l'ensemble des collègues, étudiants ou non, et la mise en place de véritables formations
- ➔ La prime ZEP pour les personnels précaires travaillant dans les établissements concernés, car ils sont les premiers touchés par la difficulté du travail en zone d'éducation prioritaire.
- ➔ La titularisation de tous les personnels précaires et non-titulaires de l'Éducation nationale
- ➔ Des emplois du temps aménagés pour permettre une réelle poursuite d'études
- ➔ Des contrats de trois ans a minima pour tous